

« TEMPS DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGES ENTRE PARENTS »



Ils se poursuivent régulièrement, en présentiel et en distanciel, avec écoute et authenticité. Plus de sérénité à l'issue pour les participants.

Les groupes sont volontairement de petite taille (8 à 10 pers.). Contactez-nous si vous êtes intéressés :

contact@transparents.info

« VISIOS THEMATIQUES »

But : approfondir les sujets majeurs et récurrents posés par les familles, avec les apports d'experts.

Le 12 mars 2024, le sujet a porté sur « la qualité de vie des personnes trans », avec les apports de Philippe Martin - docteur en santé publique rattaché à l'INSERM - en charge d'une étude sur le sujet -, du Café des Transidentités et de Transrubisgard. Merci à eux.

L'enregistrement de la présentation sera le site web de l'association prochainement :

<https://transparents.info/echanger-sur-transparent/#actualites>

BULLETIN D'INFO

Numéro 2 – Mars 2024

« LA DROITE SENATORIALE PROPOSE D'INTERDIRE LA TRANSITION DE GENRE AVANT 18 ANS SOUS QUELQUES FORMES QUE CE SOIT » (MEDICALE, SOCIALE, ADMINISTRATIVE) - CF DIVERS MEDIAS MARS 2024

Qu'en pense le Conseil d'Administration de TRANSPARENTS ?

• En résumé

Il est naturel et sain de se questionner sur un sujet mettant en jeu la santé humaine, celle de nos enfants dans le cas d'espèce. Mais, une proposition uniquement basée sur l'interdiction et la psychiatrie n'est *pas du tout adaptée, et est inquiétante*. De façon évidente, des propositions améliorant l'existant seraient préférables.

• Les risques évidents d'une interdiction

Sous le poids d'un questionnement identitaire aigu et persistant ou de la variance de genre, et face à la frustration et au sentiment d'injustice d'un statu quo obligatoire, le risque que la jeunesse concernée parte en vrille serait accru. Elle pourrait se mettre en danger extrême, comme on l'observe déjà parfois, s'auto-médicamentant sans suivi par exemple. Nous pouvons aussi penser qu'une fois majeure, désespérée, en colère et plus pressée encore, elle mettrait probablement tout en œuvre pour rattraper rapidement le temps perdu, pas de la meilleure manière possible, en laissant l'entourage, notamment les familles, sur la touche. Une interdiction marquerait donc un *retour en arrière flagrant, la négation des personnes et familles concernées*.

• Le besoin d'un accompagnement protecteur

En tant que parents & familles de personnes concernées (mineures et majeures), nous nous questionnons beaucoup, régulièrement, de jour comme de nuit. Parce qu'il s'agit, bien que très ancien, d'un sujet incompris dont nous ne parlions pas il y a 3 ans encore. Parce que la variance de genre bénéficie, de ce fait, de peu de recul et d'études approfondies en France, notamment concernant les mineurs. Parce qu'aujourd'hui, les débats d'opinions divers explosent et, bien évidemment, désorientent les familles, augmentent leur désarroi déjà bien réel et font plus de mal que de bien. Plus globalement encore, parce que nous savons bien, aussi, que la jeunesse s'interroge beaucoup face à un avenir décrit comme morose. Les médias portent leur part de responsabilité en se faisant sans cesse l'écho de cette morosité. Pour toutes ces raisons, les familles sont demandeuses d'une *prudence indispensable* s'agissant des mineurs en questionnement de genre.

• Le rapport, mis en avant par les partisans de cette proposition, fait-il foi ?

Ce rapport a été construit auprès d'une cohorte d'une soixantaine de personnes seulement, toutes qualités confondues (peu de personnes concernées dit-on, aucun mineur, quelques familles, des professionnels - dont certains ne se retrouveraient pas dans son contenu - et quelques associations peu représentatives semble-t-il). Ni l'association TRANSPARENTS, ni les familles membres n'ont été consultées par

TRANS PARENTS

exemple. Par conséquent, elles ne se sentent pas représentées par ce rapport. La Haute Autorité de Santé est en cours de travail pour élaborer des recommandations sur l'accompagnement des personnes transgenres à partir de 16 ans (il serait nécessaire aussi de se préoccuper rapidement des moins de 16 ans...). Attendons ses conclusions plutôt que de souhaiter « tuer la poule dans l'œuf », de peur que la HAS soit infiltrée par des trans-activistes qu'il conviendrait de « coiffer au poteau » ! Ce rapport ainsi établi, et semble-t-il orienté, est-il donc véritablement de nature à éclairer objectivement le sujet ? N'est-il pas lui-même ce qu'il souhaite dénoncer chez les autres : ultra-activiste dans un sens opposé ?

- **Interdire les inhibiteurs de puberté ?**

S'ils sont dangereux à nuisibles ou inefficace pour les enfants trans (dixit l'interdiction en Angleterre à laquelle le rapport sénatorial fait référence), alors ils le sont pour tous les enfants auxquels ils sont prescrits depuis pas mal de temps. *Seules les autorités de santé* ont la légitimité et la compétence pour l'évaluer. Si les inhibiteurs de puberté n'entraient pas en compte pour accompagner médicalement la variance de genre, auraient-ils été questionnés ? La pharmacologie et les autorités de santé n'auraient-ils pas le recul suffisant sur ces produits ? Ces inhibiteurs ne sont clairement pas ce que l'on souhaiterait pour nos enfants. Mais n'oublions pas qu'ils leur donnent un temps supplémentaire de réflexion, diminué de l'angoisse, voire du désespoir découlant de l'apparition des signes corporels de puberté. En leur absence, les corps se développent. Autant de signes à effacer une fois jeune majeur en transition avec, possiblement, un recours accru à la chirurgie, un passing moins satisfaisant, une intégration sociale plus compliquée, un mal-être possiblement plus persistant.

- **Détricotage la "circulaire Blanquer" ?**

Rien de nouveau. D'autres tentatives, y compris récentes, ont été faites pour en finir avec ces recommandations. Cela n'étant pas encore acquis, il s'agit là d'une nouvelle occasion de remettre le sujet sur la table. Ce détricotage porterait bien sûr atteinte à la possibilité donnée aux mineurs (une petite minorité au global, même si on a l'impression qu'ils sont nombreux) de tester le genre auquel ils aspirent pour *confirmer* ou *infirmer* cette direction. Et les priverait d'une solution pour s'apaiser aussi, le temps de voir venir.

- **Solution : travailler à améliorer l'existant - une urgence !**

Décider en noir ou en blanc, tout autoriser ou tout interdire, est rarement une solution, quel que soit le côté où l'on se place. De plus, beaucoup de personnes savent ou pensent savoir, mais connaissent tellement peu de choses sur le fond. Pour nous familles, la parole que l'on souhaite entendre doit être objectivée et légitime, sans parti pris d'ordre politique, idéologique, religieux ou autres, neutre. L'enjeu est la vie de nos enfants. La seule voix qui réunisse ces conditions d'objectivité et de neutralité, pouvant s'approcher de la vérité avec le temps, est la voix scientifique, celle des autorités de santé compétentes, celle de la recherche également (médicale, universitaire et autres). Car la variance de genre est un *sujet de santé publique, non pas un phénomène de société au sens mode, lubie, choix...* Alors, plutôt qu'être à l'écoute de partis pris, ne pourrions-nous pas nous concentrer sur la manière d'améliorer l'existant concernant les mineurs et jeunes majeurs en priorité et, aussi, au bénéfice des adultes ? Il conviendrait d'apporter aux mineurs concernés (et aux adultes aussi) un *véritable soutien, sérieux et respectueux de leurs souffrances*, de donner l'espoir d'un possible parcours trans affirmatif à ceux/celles concerné.es, en étant *BIEN accompagnés par des équipes pluridisciplinaires de santé et du social*, localisées *au plus près de cette jeunesse, en nombre suffisant* et spécifiquement *formées* - ce qui manque cruellement aujourd'hui, même si certaines équipes tentent courageusement d'émerger, tant bien que mal -. Et aussi, de disposer d'un *protocole* établi par les autorités de santé compétentes, après une très large consultation des personnes concernées, de leurs familles et des professionnels de santé. Tout n'est pas parfait actuellement, loin de là. Probablement même faisons-nous des erreurs. Mais le sujet est au début de sa prise en charge d'une certaine manière. Ce sera mieux demain, à condition de ne pas confondre la variance de genre avec l'idéologie de genre.

- **Pour finir...**

Nos enfants et proches concernés ne sont pas des faire-valoir idéologiques ou politiques ! Familles, autorités et professionnels de santé ne sont pas des personnes irresponsables. Soyons humbles, compréhensifs, constructifs face à un sujet complexe, et respectueux envers les personnes concernées au combien courageuses, en aucun cas dangereuses pour nous et la société.

Le Conseil d'Administration vous remercie...

 <https://www.linkedin.com/in/association-transparents-3a0662266/>

